RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE L'AISNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du 03 juin 2024

| NOMBRE DE MEMBRES | | | |
|---------------------|----------|------------|--|
| En exercice | Présents | Votants | |
| 124 | 95 | 107 | |
| DATE DE CONVOCATION | | 28/05/2024 | |

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juin à 18h30, Le Conseil Communautaire de la CARCT s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Etampes-sur-Marne, sous la Présidence de Monsieur Sébastien EUGÈNE.

Etaient présents:

Conseillers Communautaires Titulaires: ANDRÉ Francis, ARNEFAUX Alain, BAILLEUL Martial, BANDRY Jean-Pierre, BANDRY Didier, BARBIER Maryvonne, BEAUCHARD Jordane, BELIN Patrick, BERECHE Jean-Marie, BERGAULT Jean-Paul, BINIEC Françoise, BOCQUET Jean-Pierre, BOHAIN Jean-Claude, BOKASSIA Felix, BONNEAU Chantal, BOUCANT Stéphanie, BOUTEILLER Mauricette, BOUTELEUX Jean-François, BOYOT Jacques, BREME Éric, BRICOTEAU Gérard, BUREL Régis, CLEREN Stéphanie, CORDIVAL Gilles, CRENET Didier, CRESP Alexandre, DALLE Thérèse, DELAMARRE Florence, DIEDIC Nicolas, DOMINGUES Régine, EGLOFF Didier, EUGÈNE Sébastien, FAUVET Christian, FERNANDEZ Didier, FERNANDEZ Françoise, FERRY Sophie, FERRY Xavier, FOULON Didier, FRAEYMAN Fabien, FRAEYMAN Georges, FRÈRE Stéphane, GABRIEL Madeleine, GARCIA Dolorès, GAUTIER Ludovic, GLEIZE Séverine, GUEDRAT Nelly, HAŸ Etienne, HOERTER Michel, HOUEE Ludovic, JACQUESSON Frédéric, JACQUIN Claude, JADCZAK Jean-Marie, JOURDAIN Gilles, JUILLET Jean-Etienne, LAHOUATI Bruno, LAMBERT Isabelle, LARCHÉ Marie-Odile, LEDUC Jean-Luc, LÉVÊQUE Yves, MAGNIER Jean-Luc, MANGIN Éric, MARICOT Anne, MOROY Alain, MOROY Françoise, MOYSE Dominique, NAVARRE Alain, PANTOUX Jean-Luc, PARADOWSKI Clément, PASCARD Dominique, PIERRON Catherine, PIETKIEWICZ Stéphane, POIX Patrick, POLIN Jean-Pierre, POUILLART Christelle, POURCINE Jean-Marc, RAHIR Brigitte, REDOUTÉ Nathalie, REZZOUKI Mohamed, RICHARD Catherine, RICHARD Pascal, RIMLINGER Francis, SALOT Didier, SAROUL Daniel, SCLAVON Jean-Marc, SIMON Fariel, STRAGIER Véronique, THOLON Natacha, VAUDÉ Gaëlle, VELLY Sandrine, VEROT Vincent, VIET Antoine.

Conseillers Communautaires Suppléants: DEFOIS Nathalie, DOBSKI Philippe, GODDAERT Jocelyne, HENDRYCKS Claude.

Conseillers Communautaires ayant donné procuration: BOULONNOIS Jacqueline pouvoir à BONNEAU Chantal, BOZZANI Éric pouvoir à POURCINE Jean-Marc, COUTANT Cathy pouvoir à EUGÈNE Sébastien, DICHY-MALHERME Patricia pouvoir à ARNEFAUX Alain, DUPUIS Alice pouvoir à JACQUESSON Fréderic, DUSEK Charles pouvoir à REZZOUKI Mohamed, GIRARDIN Daniel pouvoir à LAHOUATI Bruno, GOBIET Stéphanie pouvoir à BERGAULT Jean-Paul, HAQUET Jérôme pouvoir à REDOUTÉ Nathalie, LAZARO Patrice pouvoir à LEVEQUE Yves, LEBOULANGER Emmanuel pouvoir à POLIN Jean-Pierre, PERARDEL-GUICHARD Christine pouvoir à MAGNIER Jean-Luc.

Secrétaire de séance : MOROY Alain.

<u>Objet</u>: Instauration de tarifs différenciés pour les demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap (et accompagnant) pour les services culturels

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu l'avis favorable de la commission n°1 services à la population en date du 16 avril 2024,

Considérant que la Communauté d'Agglomération a vocation à proposer sur son territoire une politique favorisant l'accès à la culture pour tous les citoyens, sans distinction,

Considérant que les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et les personnes en situation de handicap rencontrent des difficultés, notamment financières, qui peuvent limiter leur accès aux activités culturelles ; qu'il est essentiel de favoriser l'inclusion sociale et l'égalité des chances en facilitant l'accès à ces activités pour tous les habitants de notre commune,

Considérant que l'accompagnement des personnes en situation de handicap est souvent nécessaire pour leur permettre de participer pleinement aux activités de la vie quotidienne et sociale,

il est proposé d'ajouter aux grilles tarifaires un tarif réduit/ une exonération à destination :

- Des demandeurs d'emploi
- Des bénéficiaires du RSA
- Des personnes en situation de handicap. Le tarif réduit sera appliqué également à son accompagnateur

Ces tarifs seront appliqués sur présentation d'un justificatif en cours de validité.

Le tarif réduit s'appliquera différemment selon les services culturels proposés par la collectivité :

| Service culturel | Pour information, tarifs proposés à ce jour (toujours en vigueur) | Nouvelle ligne ajoutée à la grille tarifaire |
|---------------------------------|---|---|
| Musée du Trésor de l'Hôtel Dieu | 3 € (visite libre) / 8 € (visite guidée), exonération pour les demandeurs d'emploi et personnes en situation de handicap | Exonération pour les personnes bénéficiaires du RSA |
| Musée de Belleau | 2 € (visite libre) / 3€ (visite guidée), exonération pour les demandeurs d'emploi et personnes en situation de handicap | Exonération pour les personnes bénéficiaires du RSA |
| Musée Camille et Paul Claudel | 4€ (visite libre) / 7 € (visite guidée), exonération pour les demandeurs d'emploi et personnes en situation de handicap | Exonération pour les personnes bénéficiaires du RSA |
| Saison culturelle (spectacles) | 15 € (tarif plein) / 8 € (- de 20 ans, étudiants, apprentis abonnés, groupes de + de 10 personnes et partenaires) | 8 € pour les bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi, et personnes en situation de handicap (+ 1 accompagnateur). |

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire :

PREND ACTE des tarifs tels que définit au tableau ci-dessus

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance, Alain MOROY

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 1 Non-participation : 0 Suffrages exprimés : 106 Majorité absolue : 54 Le Président, Sébastien EUGÈNE